

Tiers lieu éducatif et accompagnement scolaire ⁽¹⁾

Guy COQ *

L'entrée dans l'humanité que constitue l'acte éducatif ne peut être assumée aujourd'hui par un lieu unique — aussi primordial soit-il comme la famille ou l'école. Elle ressort d'un partage éducatif. Le tiers lieu à la fois extérieur aux deux premiers et pluriel dans son statut par rapport à leur unicité doit jouer un rôle complémentaire dans un espace social de plus en plus hostile et méprisant de l'enfant.

C'est dans mon activité d'observateur du système scolaire que l'hypothèse d'un tiers lieu éducatif s'est imposée à moi. Et puis aussi bien au Fonds d'Action Sociale que dans la revue Migrants Formation, je me suis rendu compte que cette notion suscitait beaucoup d'intérêt. Il en fut de même l'an passé lors d'un colloque organisé par la Ligue de l'Enseignement. Pour éclairer l'idée qu'il y ait plusieurs lieux éducatifs, il est nécessaire de revenir sur cette notion d'éducation. Le mot vise évidemment beaucoup plus que la politesse ou la sociabilité, il signifie l'entrée dans une culture, dans un monde humain, dans une humanité.

C'est toujours par une culture qu'un individu entre dans l'humanité. Et cela ne se limite pas à l'école. Cette entrée dans une culture commence dans la famille ; mais l'école aussi est vouée à l'éducation. Seulement, la famille et l'école sont dans l'incapacité d'assumer la totalité de l'éducation. Il y a donc trois grands lieux éducatifs. Aucun des trois ne saurait annexer la part des autres.

En préalable, il y a une autre idée à exprimer : c'est que l'éducation, qu'il s'agisse de l'école ou d'un autre lieu, ne saurait être centrée uniquement sur l'enfant, elle est bipolaire. D'un côté il y a l'enfant, l'autre centre est ce monde humain déjà là, constitué par une culture et une société, et dans lequel il faut que l'enfant puisse entrer, et auquel, quelle que soit son origine, il lui est indispensable de s'intégrer. L'idéal est dans une sorte d'équilibre entre les deux pôles. Trop insister sur l'un des deux constitue une mauvaise définition de l'éducation.

Lieu famille et lieu école

Bien que mon sujet appelle une réflexion sur le tiers lieu, il me paraît indispensable de revenir tout d'abord sur la famille et l'école. C'est déjà l'occasion d'observer une certaine forme du partage éducatif. Les deux sont indispensables.

La famille est première ; je n'entends pas seulement par là la famille qui a engendré l'enfant, mais ce milieu qui l'accueille à ses débuts, qui pourvoit aux soins indispensables, qui l'ouvre à l'humanité, qui entreprend cette oeuvre d'achèvement de l'humanité naissante qu'est l'éducation. Et les premières acquisitions culturelles se font là : il s'agit d'une première entrée dans la culture ; à ce moment se construit la possibilité des rapports humains, la première structuration de la personnalité, la première intégration culturelle. Nous avons tous une culture d'origine déterminée par cette éducation familiale, mais cela ne correspond pas à la totalité de l'éducation ; c'est impossible dans une société complexe.

Donc, un second lieu éducatif s'impose : l'école. Celle-ci est-elle nécessaire ? Oui, à un certain stade du développement historique des sociétés. Certes, le grand utopiste des années 70, Ivan Illich envisageait une société sans école. Mais c'était dans l'horizon intellectuel d'après mai 68. L'histoire a continué, certaines utopies ont permis d'explorer les limites du possible. Quant aux raisons de la nécessité de l'école, on peut énumérer : le fait historique de sociétés avec Etat, l'usure des traditions comme mode de transmission sociale.

Or, d'une génération à l'autre, il y a des transmissions nécessaires, pour lesquelles la spontanéité des milieux sociaux ne suffit plus. De plus, les héritages culturels sont plus complexes, les formations scientifiques nécessitent une forte structuration des transmissions. S'ajoute à tout cela le fait que l'émergence d'un individu démocratique a fait reculer le rôle éducatif des communautés. L'école joue alors un rôle instituant : de l'individu elle fera un citoyen. Elle intègre à l'espace social de la république.

Du point de vue des transmissions culturelles l'école a pris une place décisive. Au fond, il lui revient de transmettre le meilleur de l'héritage culturel, cette part qui ne se transmet pas, ou fort mal, autrement que par cette institution particulière. Et il est bien vrai que l'école a pour fonction de prolonger l'existence d'une société. On a beaucoup insisté au milieu de ce siècle sur la fonction reproductrice de l'école, pour la dénoncer : cela aboutissait, avec les théories de Bourdieu, à un marxisme vulgaire. Car aujourd'hui, nous voyons bien que si cette notion de reproduction a une face négative (la reproduction d'injustice sociales) elle a aussi une face positive : le maintien en vie de la société, avec tous les acquis précieux que cela suppose.

Et l'école est ici une institution nécessaire. Elle est porteuse d'une mémoire essentielle. Il y a beaucoup à faire pour reconstituer cette fonction de l'école que des idéologies aujourd'hui usées ont conduit à négliger. J'évoquerais notamment l'urgence qu'il y a à recomposer la relation nécessaire entre laïcité et république. Bien entendu, parlant ainsi je ne m'abandonne pas à la nostalgie de la III^e république, je pense à l'idée républicaine toujours à réinterpréter, mais liée à une longue histoire. De même, par volonté de paradoxe, je ne regretterai pas la phrase mythique "nos ancêtres les Gaulois" car elle signifie symboliquement le geste de s'inscrire dans une histoire, dans une société qu'on as-

sume dans sa durée, et par conséquence son avenir. Avec cette histoire d'intégration, au sens actuel, on a fini par oublier que tous les enfants ont besoin d'être intégrés par l'école. Et seuls des enfants ainsi enracinés dans le devenir de la société seront capables de la transformer. Il n'y a pas d'école révolutionnaire.

Tiers lieu éducatif

Ce cadre étant posé, qu'entend-on par tiers lieu éducatif ? Même dans le cas où famille et école accompliraient parfaitement leur fonction éducatrice, elles ne pourraient pas assumer seules la totalité de



la tâche. Il y a nécessité d'un espace éducatif qui ne soit ni la famille, ni l'école.

Tout d'abord, on a pu croire que dans le cas où la famille ou l'école serait défaillante, l'une pourrait toujours compenser les défauts de l'autre. Chacun peut constater que c'est largement impossible. La famille n'a pas à se transformer en école. Et l'école ne saurait être une grande famille. Le tiers lieu est d'abord cette possible compensation des deux premiers dans leurs défaillances, par l'extérieur. Car la possibilité pour la famille de compenser l'école, ou pour l'école de compenser la famille, est très limitée en général.

L'école ne saurait compenser seule les

défaillances de la première éducation. Elle-même ne saurait fonctionner sans recevoir des enfants qui ont connu une éducation auparavant. Car il y a des conditions culturelles, et sociales, pour qu'un enfant devienne écolier. On ne naît pas écolier. Et s'il n'y a pas cette préparation à l'école, cet appui à l'école, extérieur à l'école, l'enfant se "déscolarise" comme on dit. Sans vouloir innocenter l'école de ce qui ne va pas, il est certain que ce n'est pas de l'intérieur de l'école que le rééquilibrage peut s'opérer. L'expérience du soutien scolaire montre que certains dérapages dans le rapport de l'enfant à l'école peuvent être récupérés si dans un tiers lieu, quel qu'un aide l'enfant à remettre en cause son rapport avec l'institution scolaire. Je pense à un adulte qui aiderait l'enfant à comprendre en le parlant hors institution, son rapport avec celle-ci, et qui lui servirait d'appui, dès lors qu'il assumerait un changement de sa position.

Ce tiers lieu signifie pour moi quelque chose comme un contrepoids aux difficultés de l'enfant dans l'école ou dans la famille, du point de vue éducatif. Certes, il y a des difficultés qui se traitent, fort heureusement, de l'intérieur des institutions. Mais avec letiers, je crois possible de faire

jouer la vertu d'une extériorité.

Ce tiers lieu peut être, on l'a compris, une association d'accompagnement scolaire. Il y a là un possible rapport éducatif qui ne soit ni scolaire, ni familial, et qui pour cette raison aide l'enfant.

Enfin, même si famille et école jouent pleinement leur rôle, le tiers lieu apporte un complément indispensable, et il serait ruineux de le concevoir comme étant en contradiction, ou en position de critique des autres lieux. Aujourd'hui, plus que jamais, la réflexion doit se porter sur ce troisième lieu dans la mesure où l'espace social hors famille, hors école, est de plus

en plus méprisant et même hostile à l'enfant. L'accueil de l'enfance et de la jeunesse s'est amenuisé dans l'espace social.

Mais alors, on demandera : quel statut imaginer pour ce tiers lieu ? Il faut le penser comme différent. Ainsi, alors que l'école a une unité institutionnelle forte ; la famille aussi en principe, dans le cadre du tiers lieu, il est néfaste qu'une seule institution l'occupe totalement. Il peut être occupé par des associations variées, l'espace voisinage, la collectivité locale, des collectivités religieuses ou philosophiques, des mouvements... Mais il me semble qu'il faudrait se garder de dire par exemple : le tiers lieu sera l'espace municipal. Il y a une grande difficulté à respecter une grande pluralité. Et le point commun de tout cela est la fonction culturelle éducative hors l'école.

La charte de l'accompagnement scolaire parle de laïcité pour cette activité, et c'est justifié. On peut considérer que la pluralité des initiatives, leur concurrence, est aussi une garantie pour les enfants. On peut souhaiter aussi une pluralité des statuts. Enfin, distinction par rapport à l'école ne signifie aucunement ignorance réciproque. Il importe que les divers lieux éducatifs dialoguent.

Dernier point, je crois donc que l'accompagnement scolaire est dans cet espace du tiers lieu. Je ne le vois pas se réintégrer dans la famille ou dans l'école. Mais il ne faut pas vouloir prétendre occuper ce tiers lieu totalement par une seule institution. L'accompagnement scolaire, je ne le vois pas en concurrence, et étant moi-même enseignant, car je vois bien que souvent la fonction de l'animateur a pu restaurer la relation de l'enfant avec l'institution, une relation qu'elle ne pouvait pas elle-même réparer. D'autre part, il est vrai que la forme scolaire est relativement lourde et difficile, et il est difficile de prendre en charge complètement certaines difficultés.

Je ne crois pas que cette idée d'un tiers lieu éducatif soit néfaste pour le service public, pour l'école laïque. Après tout, ce sont les enseignants qui militèrent pour les activités péri et post scolaires... Il y a des conditions sociales à la réussite de l'éducation, et l'école, de l'intérieur d'elle-

même, ne maîtrise pas tout.

L'accompagnement scolaire n'occupe évidemment pas tout le tiers lieu. Et surtout, l'accompagnement n'a pas à scolariser une seconde fois les enfants ; ce n'est pas une école bis ; il n'y a pas non plus à scolariser les activités culturelles hors l'école.

Education au pluriel

Il faut revenir à notre définition primitive : l'éducation porte sur l'entrée dans une culture. Tout ce que cela implique ne passe pas dans la forme scolaire. Le problème des limites est réel, de même que le partage entre les trois lieux est peut être constamment à ajuster, non pas dans la concurrence ou le dénigrement réciproque, mais dans l'exigence d'allervers l'éducation la moins mauvaise possible. Il y a là un problème de fond : comment justifier le partage ? Comment faire en pratique ?

La pluralité des lieux est dictée par le fait d'une société très différenciée et complexe. Chaque lieu a une forte spécificité. Ainsi, la socialisation par l'école n'est pas du même type que celle de la famille. Contrairement à des idées admises, le problème du lien avec les cultures d'origine n'est pas l'affaire de l'école. C'est la responsabilité des communautés diverses, même si l'on estime qu'elles doivent être aidées. Il est toujours désastreux pour l'école d'assigner un enfant à une localisation dans sa communauté d'origine. Le drame est la folklorisation des cultures d'origine dans l'école.

La pénétration dans l'école d'agents d'Etats étrangers, à l'occasion d'activités liées aux cultures d'origine est une entorse à la laïcité. C'est, sur la base d'une attitude généreuse, ouvrir la porte à une emprise extérieure, chose très discutable.

La socialisation dont l'école a la charge est tournée vers l'intégration de tous les enfants, indépendamment d'origines toujours diverses, dans l'espace commun de la république et de la laïcité. Car tous les enfants doivent être intégrés, on l'a vu. Il est donc essentiel de faire fonctionner l'école comme une vraie institution.

En définitive, le partage éducatif permet la liberté de l'enfant. L'école n'est pas

au service de la famille ; celle-ci n'a pas la propriété de l'enfant. L'école doit être humaniste, c'est-à-dire qu'elle doit aiguïser la liberté de l'enfant, à lui donner les moyens d'être soi et d'être un acteur de la société. Elle peut être libératrice par rapport à la famille car elle le sort de la famille mais elle ne doit pas être non plus totalitaire donc il faut qu'elle apprenne à dialoguer avec d'autres instances et la liberté de l'enfant est aussi la liberté de l'extériorité par rapport à l'école. Un changement d'établissement pourrait faire partie de cette liberté et c'est très difficile...

La pluralité des lieux conduit-elle à une éducation éclatée ? Non, s'il y a équilibre et dialogue d'une instance à l'autre. Aucune des instances n'a compétence pour synthétiser l'éducation : c'est l'enfant lui-même, en sa personne, en sa liberté, à qui il revient de bâtir la synthèse. ■

(*) Enseignant, Chroniqueur à la revue *Esprit*

(1) une version développée de ce texte est donnée dans : Guy COQ, Laïcité et République, le lien nécessaire. Le Félin (distribution Sodis) Septembre 1995.